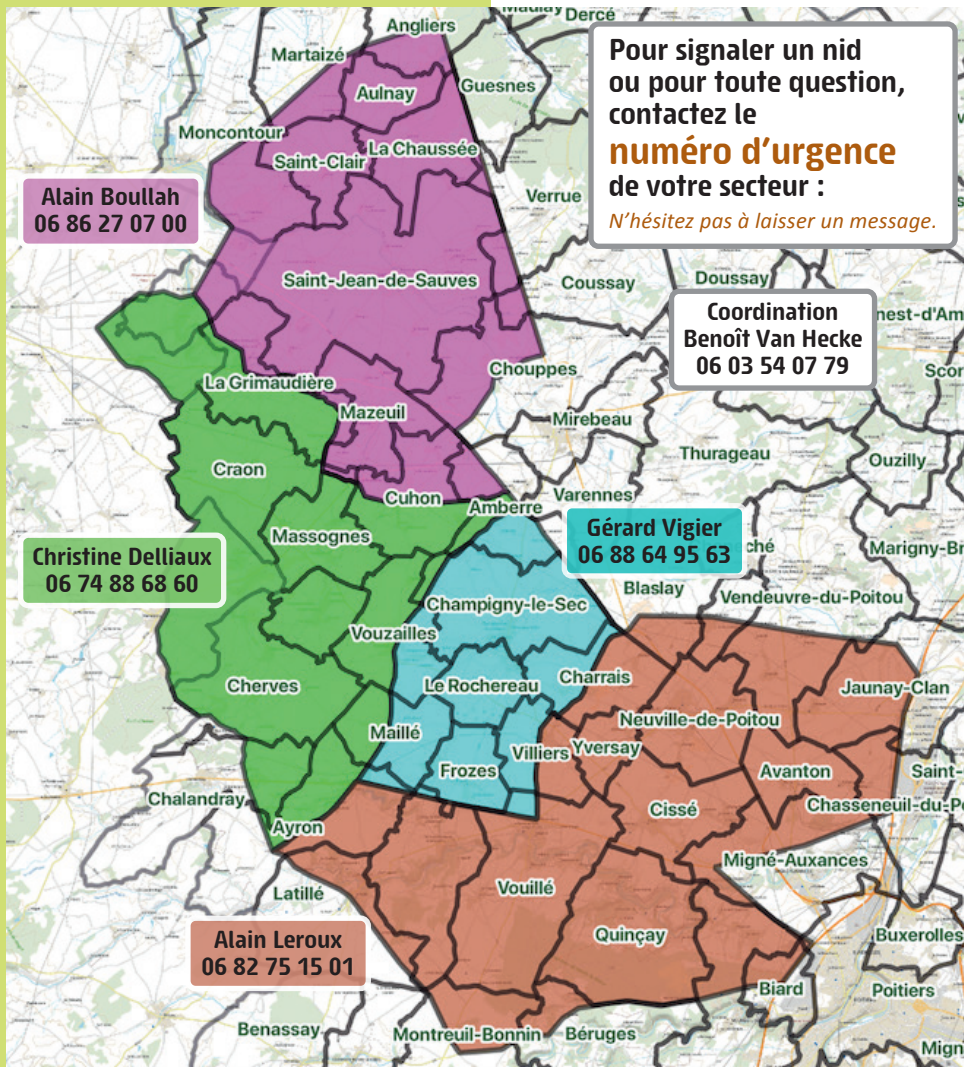


# Qui appeler ? si vous découvrez un nid de busards



Ces personnes sont bénévoles et peuvent ne pas être disponibles immédiatement. N'hésitez pas à leur laisser un message. En cas d'urgence, vous pouvez aussi appeler la LPO Poitou-Charentes.

Action réalisée avec le soutien de :



Agir pour la biodiversité

LPO Poitou-Charentes

25 rue Victor-Grignard - 86000 POITIERS

05 49 88 55 22 - [vienna@lpo.fr](mailto:vienna@lpo.fr)

site : [poitou-charentes.lpo.fr](http://poitou-charentes.lpo.fr)

LPO en Vienne



Agir pour la biodiversité



# Les busards



Suivi et protection dans la Vienne par la LPO et les agriculteurs



Nid de busard protégé, visible depuis la moissonneuse

Les busards sont de bons alliés pour les agriculteurs car ils se nourrissent principalement de petits rongeurs, comme le campagnol des champs.

Entre 50 et 90 % des nichées de busards sont détruites lors des moissons si elles ne sont pas protégées. L'investissement des bénévoles LPO et la participation des agriculteurs sont donc essentiels pour que les busards continuent de se reproduire dans nos plaines.

En partenariat avec :



# Les busards



Mâle de busard Saint-Martin

Le busard Saint-Martin est présent toute l'année, le busard cendré est migrateur, il arrive dans notre région mi-avril.

Les busards nichent au sol. Depuis une trentaine d'années, ils se reproduisent de plus en plus dans les cultures d'orge et de blé (rarement dans le colza) où ils trouvent une végétation suffisamment haute et dense pour camoufler leurs nichées. Cependant, les jeunes encore incapables de voler sont souvent fauchés par les machines pendant la moisson.



## Quels signes indiquent la présence d'un nid dans une parcelle ?

- Le vol répété des busards au-dessus d'un champ
- Des parades nuptiales en vol
- Des busards souvent posés au sol sur un chemin
- Lors d'une intervention sur la parcelle : l'envol d'une femelle
- Pendant la moisson : le vol circulaire répété, parfois accompagné de cris.

## Que faire si vous repérez un nid ?

Contactez-nous pour une éventuelle protection du nid (voir la carte des secteurs au dos).

**!** Pendant la moisson, si vous découvrez un nid, téléphonez-nous et laissez sur pied 2 à 3 m<sup>2</sup> carrés de céréales autour du nid.

La vigilance des agriculteurs lors des moissons est primordiale et permet chaque année la protection de poussins qui n'avaient pas été repérés en amont par la LPO.

Les mâles de busards Saint-Martin et cendré sont **gris** avec le bout des ailes noir. Leurs femelles ont un **plumage brun**.

Mâle et femelle de busard cendré



Nid de busard

Poussins de busard



# Bénévoles et agriculteurs en action

## Au printemps : la recherche des nids

À partir de fin avril, souvent par équipes de deux, les bénévoles sillonnent la plaine à la recherche d'indices de présence et localisent précisément les nids à l'aide de jumelles, d'une longue-vue et d'un GPS.

L'agriculteur est contacté pour qu'il accorde l'autorisation d'aller dans sa parcelle. Puis, le nid est visité en suivant les passages laissés par les machines agricoles, pour ne pas endommager les cultures et limiter les traces qui guideraient les prédateurs. La longueur des ailes des poussins est mesurée pour estimer la date de leur envol et l'exploitant en est informé.

## À l'approche de la moisson : la protection des nids

L'exploitant est de nouveau contacté, on lui demande l'autorisation de poser une protection autour du nid si les jeunes ne se sont pas envolés.

Cette protection est un grillage, d'un mètre de haut sur un mètre carré, maintenu autour du nid par des piquets bien visibles depuis la moissonneuse.

Cette protection est doublement efficace :

- Les jeunes oiseaux qui ont tendance à se déplacer restent à l'intérieur, à l'abri des machines et autres dangers.
- Les éventuels prédateurs (renards, chats...), qui repéreraient le nid après la moisson quand il n'est plus caché par la végétation, ont difficilement accès aux poussins et rares sont les nichées détruites.

## Pendant la moisson : le contournement des nids

L'agriculteur moissonne sa parcelle en laissant sur pied la zone protégée.

## Après la moisson : l'envol des jeunes

Les adultes continuent à nourrir les poussins protégés. Les abandons sont très rares. Les bénévoles assurent le suivi de la nichée par des visites régulières. Ils baguent éventuellement les jeunes et enlèvent le grillage après l'envol du dernier. Ils reprennent contact avec l'agriculteur pour faire le bilan.

Nid protégé

Suivi d'un nid protégé

Jeune busard

